



AVIS DE VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE L'IMPÔT FONCIER

À PINCOURT, le 6 octobre 2025, **AVIS** est par les présentes donné :

QUE le conseil municipal, par résolution en date du 18 septembre 2025, a ordonné, conformément aux dispositions des articles 511 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* du Québec, de vendre, à l'enchère publique, les immeubles ci-après désignés et faisant partie de la Ville de Pincourt, pour défaut de paiement de l'impôt foncier municipal, des droits sur les mutations immobilières ainsi que des intérêts et frais afférents encourus ou à encourir;

QUE, toutefois, seront exclus de la vente les immeubles pour lesquels les impôts fonciers municipaux de 2024 et les droits sur les mutations immobilières dus de 2024 ainsi que les intérêts et frais exigibles qui auront été payés avant le moment de la vente;

QUE cette vente d'immeubles à l'enchère publique se tiendra le **jeudi 4 décembre 2025**, à 11 h de l'avant-midi dans la salle des délibérations du conseil municipal de l'Omni-Centre, 375, boulevard Cardinal-Léger, Pincourt, Québec;

QUE les immeubles ci-après décrits sont du cadastre officiel du Québec, de la circonscription foncière de Vaudreuil, dans les limites de la Ville de Pincourt;

QUE ladite vente sera, en outre, faite avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes attachées auxdits immeubles;

QUE dans le cas où les immeubles ci-après décrits contiennent des bâties ou dépendances dessus construites, la vente de ces immeubles aura lieu avec l'ensemble des bâties et dépendances dessus construites;

QUE l'adjudicataire (acquéreur) **devra**, au moment de l'adjudication, indiquer :

1. Pour une personne physique : le nom, la date et le lieu de naissance ainsi que l'adresse de sa résidence.
2. Pour une personne morale : le nom, la forme juridique qu'elle emprunte et la loi en vertu de laquelle elle a été constituée, l'adresse de son siège social et, s'il y a lieu, le nom et l'adresse de l'établissement directement intéressé.
3. Pour une société ou une association : le nom, la forme juridique qu'elle emprunte et son adresse.
4. Dans le cas où une personne physique, une personne morale, une société ou une association est représentée : le nom, la date et le lieu de naissance ainsi que l'adresse de la résidence de ce représentant.
5. **De plus, toute personne qui désire se porter adjudicataire ou déposer une offre pour une autre personne, doit produire :**
 - a) pour une personne physique : une pièce d'identité requise en vertu de l'article 2990 du Code civil du Québec;
 - b) pour une personne morale : une résolution indiquant le nom du représentant autorisé à enchérir pour la personne morale lors de la vente;
 - c) pour un représentant d'une personne physique : une procuration indiquant le nom du représentant autorisé à enchérir pour la personne physique lors de la vente.

QUE, conformément à l'article 519 de la *Loi sur les cités et villes*, le prix de l'adjudication de chacun de ces immeubles sera payable en monnaie légale **immédiatement**; à défaut de paiement immédiat, l'officier chargé de la vente annule l'adjudication et remet sans délai l'immeuble en vente.

QUE, conformément à l'article 521 de la *Loi sur les cités et villes*, tous les immeubles vendus sont sujets au droit de retrait d'un an.

Matricule :	6626-91-1372-7-000-0000	PAYÉ
Propriétaire :	SCHRYER, CATHERINE PRISCILLA /	
Emplacement :	422 RUE DALCOURT	
Cadastre :	1722096	
Matricule :	6626-97-0889-8-000-0000	PAYÉ
Propriétaire :	BIBEAULT, SUZANNE /	
Emplacement :	243 RUE NORMANDIE	
Cadastre :	1723088	
Matricule :	6626-58-8558-3-000-0000	PAYÉ
Propriétaire :	FERGUSON, JOHN / LEGAULT, SHARON	
Emplacement :	115 RUE BURLEY	
Cadastre :	1723273	
Matricule :	6626-27-6856-8-000-0000	PAYÉ
Propriétaire :	LALONDE, MICHEL / LALONDE, JESSICA ELIZABETH	
Emplacement :	73 7E, AVENUE	
Cadastre :	1723262	
Matricule :	6625-36-1827-7-000-0000	PAYÉ
Propriétaire :	ROY, PAUL /	
Emplacement :	31 BOISE-DU-PARC	
Cadastre :	1723851	
Matricule :	6726-67-0196-9-000-0000	PAYÉ
Propriétaire :	GARA, JONATHAN / STILLAR, SAMANTHA	
Emplacement :	496 RENAISSANCE, RUE	
Cadastre :	3575185	
Matricule :	6727-65-4805-3-000-0000	PAYÉ
Propriétaire :	O'CONNOR, ERIN /	
Emplacement :	251 5E, AVENUE	
Cadastre :	1723552	
Matricule :	6625-36-4337-4-000-0000	PAYÉ
Propriétaire :	SIMHON, MOSHE / ATLAN, JOELLE	
Emplacement :	29 BOISE-DU-PARC	
Cadastre :	1723852	
Matricule :	6625-14-3729-0-000-0000	PAYÉ
Propriétaire :	ARCHAMBALUT, ERIC /	
Emplacement :	11 RUE LEDUC	
Cadastre :	1721736	
Matricule :	6724-39-3912-0-000-0000	PAYÉ
Propriétaire :	HOGG, ALLAN SCOTT / PHILLIPS, MARLENEA	
Emplacement :	1330 RUE DES CYPRES	
Cadastre :	3583012	
Matricule :	6726-69-4426-2-000-0000	PAYÉ
Propriétaire :	ROBERTSON, VINCENT / BASCOMBE, VICTORIA	
Emplacement :	422 DES MERLES	
Cadastre :	3852556	
Matricule :	6827-30-7145-3-000-0000	PAYÉ
Propriétaire :	ASIDO, JOSE RAYMUND / CLEMENTE, ARLENE	
Emplacement :	492 DU VERSANT	
Cadastre :	3036710	
Matricule :	6526-69-8634-1-001-0306	PAYÉ
Propriétaire :	TROTTIER, JEAN FRANCOIS /	
Emplacement :	108 CH. DUHAMEL, APT. 306	
Cadastre :	3606609 - 3606633	
Matricule :	6625-34-3641-5-000-0000	PAYÉ
Propriétaire :	BARROTE, HUGO / PENA OCHOA, YOLANDA	
Emplacement :	386 OLYMPIQUE	
Cadastre :	1721721	
Matricule :	6826-49-0466-2-002-0002	PAYÉ
Propriétaire :	HAZEL, CHRISTOPHER / FIGSBY, SHANNON	
Emplacement :	510 AVE. FOREST, APT. 2	
Cadastre :	4824200 - 4824204	
Matricule :	6727-86-7662-1-001-0201	PAYÉ
Propriétaire :	BUNALSKA, ANGELIKA /	
Emplacement :	49 DE LA SEIGNEURIE, APT. 3A	
Cadastre :	4884057 - 4884066	
Matricule :	6626-99-0220-2-000-0000	PAYÉ
Propriétaire :	GLOUTNEY, LISA /	
Emplacement :	162 PLACE NORMANDIE	
Cadastre :	1723045	
Matricule :	6826-69-7005-9-002-5652	PAYÉ
Propriétaire :	LESSARD, FRANCOIS /	
Emplacement :	565 AVE. FOREST, APT. 2	
Cadastre :	5399505 - 5399506 - 5399507	

Matricule :	6625-08-8510-1-000-0000	PAYÉ
Propriétaire :	DORELIER, PIERRE-PAUL /	
Emplacement :	352 DUHAMEL	
Cadastre :	1721927	
Matricule :	6526-69-8634-1-001-0305	PAYÉ
Propriétaire :	MARELLI (AMAMI), MARIE-PAULE / AMAMI, ALYA	
Emplacement :	108 CH. DUHAMEL, APT. 305	
Cadastre :	3606609 - 3606632	
Matricule :	6627-30-9695-9-000-0000	PAYÉ
Propriétaire :	LIBOIRON, ESTELLE / LIBOIRON BEAUCHAMP, JONATHAN	
Emplacement :	113 5E AVENUE	
Cadastre :	1723623	
Matricule :	6626-73-2693-3-000-0000	PAYÉ
Propriétaire :	MAC NEIL, JAMES EDWARD / BERTHOLD VALIQUETTE, CATHERINE	
Emplacement :	123 ELMWOOD	
Cadastre :	1722553	
Matricule :	6724-33-9611-5-000-0000	PAYÉ
Propriétaire :	LALCHANDANI, MANDEEP / TIWARI, VARSHA	
Emplacement :	59 43E AVENUE	
Cadastre :	2755337	
Matricule :	6826-49-4877-6-001-0001	PAYÉ
Propriétaire :	MCRAE, CAROL /	
Emplacement :	520 AVE. FOREST, APT. 1	
Cadastre :	4815850 - 4815851	
Matricule :	6727-94-1958-3-002-0003	PAYÉ
Propriétaire :	TURAC, STEVE /	
Emplacement :	160 BOUL PINCOURT, APT. 3	
Cadastre :	5890683 - 5890690	
Matricule :	6726-64-0623-9-000-0000	PAYÉ
Propriétaire :	DUVAL, PIERRE MARC / FERNANDES, TANYA	
Emplacement :	25 MONT-BLEU	
Cadastre :	1722172	
Matricule :	6626-32-9053-9-000-0000	PAYÉ
Propriétaire :	TSHIMANGA, NZONGOLA / KAMUANYA, ANNA KALALA	
Emplacement :	68 AVE. MGR. LANGLOIS	
Cadastre :	1722489	
Matricule :	6727-60-7065-2-000-0000	PAYÉ
Propriétaire :	SYED, LIAQAT HYDER / BEGUM, RAZIA	
Emplacement :	107 DES CHARDONNERETS	
Cadastre :	3016564	
Matricule :	6725-09-1383-6-000-0000	
Propriétaire :	STIRLING, JANE /	
Emplacement :	184 RUE MARCOTTE	
Cadastre :	1721869	
Matricule :	6726-59-8819-5-000-0000	PAYÉ
Propriétaire :	MONTES, ADELINE / DANIEL, CHITA	
Emplacement :	415 RUE DES MERLES	
Cadastre :	3852534	
Matricule :	6627-51-3539-1-000-0000	
Propriétaire :	PARSA, KOUROSH / KIANIPOUR, FATEMEH	
Emplacement :	127 5E AVENUE	
Cadastre :	1723615	

Charlotte Gagné

M^e Charlotte Gagné, DGA et greffière
919, chemin Duhamel, Pincourt (Québec) J7W 4G8



AVIS DE VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE L'IMPÔT FONCIER

À PINCOURT, le 6 octobre 2025, **AVIS** est par les présentes donné :

QUE le conseil municipal, par résolution en date du 18 septembre 2025, a ordonné, conformément aux dispositions des articles 511 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* du Québec, de vendre, à l'enchère publique, les immeubles ci-après désignés et faisant partie de la Ville de Pincourt, pour défaut de paiement de l'impôt foncier municipal, des droits sur les mutations immobilières ainsi que des intérêts et frais afférents encourus ou à encourir;

QUE, toutefois, seront exclus de la vente les immeubles pour lesquels les impôts fonciers municipaux de 2024 et les droits sur les mutations immobilières dus de 2024 ainsi que les intérêts et frais exigibles qui auront été payés avant le moment de la vente;

QUE cette vente d'immeubles à l'enchère publique se tiendra le **jeudi 4 décembre 2025**, à 11 h de l'avant-midi dans la salle des délibérations du conseil municipal de l'Omni-Centre, 375, boulevard Cardinal-Léger, Pincourt, Québec;

QUE les immeubles ci-après décrits sont du cadastre officiel du Québec, de la circonscription foncière de Vaudreuil, dans les limites de la Ville de Pincourt;

QUE ladite vente sera, en outre, faite avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes attachées auxdits immeubles;

QUE dans le cas où les immeubles ci-après décrits contiennent des bâties ou dépendances dessus construites, la vente de ces immeubles aura lieu avec l'ensemble des bâties et dépendances dessus construites;

QUE l'adjudicataire (acquéreur) **devra**, au moment de l'adjudication, indiquer :

1. Pour une personne physique : le nom, la date et le lieu de naissance ainsi que l'adresse de sa résidence.
2. Pour une personne morale : le nom, la forme juridique qu'elle emprunte et la loi en vertu de laquelle elle a été constituée, l'adresse de son siège social et, s'il y a lieu, le nom et l'adresse de l'établissement directement intéressé.
3. Pour une société ou une association : le nom, la forme juridique qu'elle emprunte et son adresse.
4. Dans le cas où une personne physique, une personne morale, une société ou une association est représentée : le nom, la date et le lieu de naissance ainsi que l'adresse de la résidence de ce représentant.
5. **De plus, toute personne qui désire se porter adjudicataire ou déposer une offre pour une autre personne, doit produire :**
 - a) pour une personne physique : une pièce d'identité requise en vertu de l'article 2990 du Code civil du Québec;
 - b) pour une personne morale : une résolution indiquant le nom du représentant autorisé à enchérir pour la personne morale lors de la vente;
 - c) pour un représentant d'une personne physique : une procuration indiquant le nom du représentant autorisé à enchérir pour la personne physique lors de la vente.

QUE, conformément à l'article 519 de la *Loi sur les cités et villes*, le prix de l'adjudication de chacun de ces immeubles sera payable en monnaie légale **immédiatement**; à défaut de paiement immédiat, l'officier chargé de la vente annule l'adjudication et remet sans délai l'immeuble en vente.

QUE, conformément à l'article 521 de la *Loi sur les cités et villes*, tous les immeubles vendus sont sujets au droit de retrait d'un an.

